

AIREP



Association Iséroise de Réflexions et d'Échanges en Psychomotricité

6, Rue Berthe de Boissieux boîte 42 - 38000 GRENOBLE

Airep38@yahoo.fr Site internet : www.airep.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82380234638 auprès du préfet de région
N° Siret : 41306763800028

« L'accompagnement des jeux symboliques en psychomotricité »

animé par Jean-Bernard BONANGE

28 et 29 septembre 2019

Lieu : « Jardin et mouvement », 16 rue Revol, 38000 Grenoble

Horaires : Samedi 9h30-12h30 et 13h30-18h00 soit 7h30,
Dimanche 9h00-12h30 et 13h30-16h30 soit 6h30.
Soit un temps total de **14h00 de formation**

Nombre de participants : de 8 à 14 personnes

Date limite d'inscription : 30 juin 2019

PUBLIC :

Psychomotricien(ne)s et étudiants en psychomotricité. Les professionnels ayant participé à la formation précédente de février 2017 seront prioritaires.

OBJECTIFS DE FORMATION :

Le travail sera centré sur les attitudes et le rôle du psychomotricien en rapport avec l'accueil et l'accompagnement des jeux symboliques, que ce soit en séance individuelle ou en petit groupe.

> Ce stage se place dans le prolongement de la session qui a eu lieu en février 2017 mais il pourra accueillir des participants n'ayant pas vécu la première session.

CONTENUS

La formation combinera plusieurs modalités de travail :

- Echanges et repérage théorique : à partir des pratiques des participant.e.s
- Travail pratique permettant de vivre des *dispositifs* de jeu de personnages (en jeu corporel ou en animant des peluches-marionnettes), autant d'occasions de renforcer nos capacités ludiques (*pôle du joueur*) et nos capacités *d'empathie ludique distanciée* (*pôle de l'accompagnant*), et de travailler sur *les enjeux du jeu* (*pôle de l'observateur*).
- Travail d'analyse de cette pratique centrée sur le processus de symbolisation et sur l'accompagnement : le psychomotricien comme "*partenaire symbolique*" (Aucouturier), le jeu distancié, la régulation du jeu, la nomination, la prise de rôle, les enjeux du jeu...

Orientation du travail :

"La posture de base de l'accompagnement des jeux de fiction (en séance individuelle ou de groupe) a pour fonction de soutenir et de renforcer l'engagement singulier du joueur dans le jeu (le jeu du je) - par un étayage corporel et verbal - et de faciliter la mise en jeu de l'imaginaire, la régulation et le développement du jeu (le jeu du jeu). Cela rejoint, à mes yeux, la formulation de Fédida quand il écrit "C'est moins une aptitude à jouer avec les enfants que la capacité à laisser corporellement jouer en soi ce qui est vu et entendu (...) condition pour se trouver "en prise" sur la situation par une présence dont la créativité est constamment sollicitée.".(J-B. Bonange)

FORMATEUR

Jean-Bernard Bonange, acteur, *clownanalyste* et formateur dans la Compagnie *Bataclown* (basée en région toulousaine, www.bataclown.com), docteur en Sciences de l'éducation, formateur en médiations corporelles, ludiques, expressives et artistiques.

Depuis plus de 30 ans, il intervient dans la formation initiale et continue des rééducateurs, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, art-thérapeutes, orthophonistes, clowns hospitaliers... autour des *médiations corporelles et ludiques* (jeu dramatique, improvisation, travail du clown, masques, marionnettes, etc.).

De 1980 à 1995, il a succédé à André Lapierre et Bernard Aucouturier comme directeur de la revue de la SFERPM (Société française d'éducation et de rééducation psychomotrice), devenue la revue *Pratiques corporelles - éducation, thérapie, formation*.

COÛT

- Adhérent(e) AIREP : **120 euros**

Si vous souhaitez adhérer à l'AIREP à l'occasion de ce stage, en voici les tarifs : 25 € pour les psychomotriciens à temps plein, 18€ pour les psychomotriciens à temps partiels (moins d'un mi-temps), 12€ pour les étudiants et chômeurs. Pour cela vous trouverez un bulletin d'adhésion à remplir sur le site de l'AIREP, Vous recevrez alors le bulletin mensuel (infos, offres d'emploi...)

- Adhérent(e) à une association de psychomotriciens de la région Rhône-Alpes : ARP, GREPAD, APS, Psychomot 42, Association de Haute Savoie : **134 euros** (joindre un justificatif)
- Non adhérent(e) : **144 euros**
- Etudiant(e) / chômeur(euse) : **96 euros** (joindre un justificatif)
- Formation continue : **178 euros**

MODALITES D'INSCRIPTION

Renvoyer le bulletin ci-joint complété et accompagné d'un chèque à l'ordre de l'AIREP d'un montant de 30% de la totalité des frais d'inscription (tarifs sur le bulletin d'inscription) à [Mme GALLET Christine](#),
230 rue du Peuil,
38340 VOREPPE -
07-83-76-99-36.

Le solde du règlement se fera lors du stage. Il peut s'effectuer en plusieurs chèques. Une convention de formation sera envoyée dès réception de l'inscription et vous en renverrez alors un exemplaire signé. Votre inscription sera alors validée.

Si vous vous inscrivez au titre de votre employeur : Envoyez néanmoins le bulletin ci-dessous par courrier ou courriel à [Mme GALLET Christine](#) - chgalletpsychomot@outlook.fr.

Dès que vous recevrez confirmation de votre employeur prévenez Mme GALLET qui enverra alors une convention à votre employeur. Indiquez également si vous vous inscrivez même si votre employeur refuse la prise en charge et joignez alors un chèque du montant de l'inscription individuelle correspondante.

Les modalités pratiques vous parviendront un mois avant le début du stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION - AIREP formation
« L'accompagnement des jeux symboliques en psychomotricité »

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone(s)..... Courriel

Profession.....

Employeur.....

.....

.....

- J'ai participé à la formation "accompagnement des jeux symboliques" de février 2017.

Arrhes versées : 30 % de la totalité : (rayer les mentions inutiles)

Adhérent AIREP : 36 €

Adhérent Ass. Régionales : 40 € (**justificatif à envoyer**)

Non adhérent : 43€

Étudiant/ Chômeur : 28€ (**justificatif à envoyer**)

Formation continue : la totalité sera réglée par l'employeur à l'issue du stage sur envoi de la facture